



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UEM

Question au Gouvernement n° 890

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Alain Barrau.

M. Alain Barrau. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle porte d'abord sur la mise en place, à quelques mois de l'arrivée de l'euro, du Conseil de l'euro. Dans le débat que nous avons eu, ici, il y a quelques mois, vous vous en souvenez, certains s'étaient montrés dubitatifs quant à l'intérêt de ce Conseil de l'euro qui, pour d'autres, et c'est notre cas, est un embryon de gouvernement économique européen. Qu'en est-il à quelques mois de ce 1er janvier 1999 ?

Ensuite, le gouvernement britannique, par la bouche de votre homologue, a déclaré qu'il était sur le point de mettre en place un plan national de transition vers l'euro. Cette décision a été saluée par le Chancelier allemand. Quel est votre sentiment sur cette question qui conforte la place de l'euro dans le système monétaire international ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Rigal. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, vous avez eu raison de souligner que le Conseil de l'euro, maintenant à l'oeuvre, était le résultat d'une action de la France depuis la réunion d'Amsterdam. La France était convaincue de la nécessaire mise en place d'une instance permettant aux ministres de l'économie et des finances de la zone euro de piloter la politique économique de cette zone. Nous y voulons une politique de croissance et une politique de lutte contre le chômage, deux politiques qui doivent être conduites ensemble. A l'origine, nombreux étaient les sceptiques, pas simplement dans cette Assemblée, mais dans l'ensemble de l'Europe.

Force est de constater, aujourd'hui, que l'intérêt du Conseil de l'euro est reconnu par tout le monde. Ainsi, c'est au sein du Conseil de l'euro, aujourd'hui, que se prennent les décisions importantes. Ce n'est sans doute pas sans lien avec le fait qu'un certain nombre de pays, se sont tenus, jusqu'à présent, de par leur propre volonté, à l'écart de l'euro. Je pense ici aux Britanniques qui ont récemment déclaré, sans avancer de date, qu'ils feraient des pas en direction de l'euro. C'est heureux, car plus nous serons nombreux - et nous y avons toujours été favorables - plus la zone de stabilité et plus la maîtrise de notre avenir seront entre nos mains.

Bienvenue donc à nos partenaires britanniques qui, de toute façon, auront besoin de temps pour rejoindre l'euro: mais nous les accueillerons le plus tôt possible dans les meilleures conditions. Ils ont du chemin à parcourir dans le domaine économique, comme dans le champ politique pour convaincre la population britannique. Je pense qu'ils y parviendront. C'est, en tout cas, visiblement la volonté du Premier ministre Tony Blair et du Chancelier de l'échiquier M. Gordon Brown.

C'est bien au Conseil de l'euro que les décisions se prennent maintenant. Les Français ont toutes les raisons d'être fiers d'avoir, par ce canal, contribué à la mise en place d'un instrument dont la nécessité se confirme chaque jour. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Rigal. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Alain Barrau](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 890

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 novembre 1998, page 8032

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 1998